



Ecole privée promesses non réalisé

Par **sara131313**, le **17/11/2014** à **19:47**

bonjour,

tout d'abord je ne sais pas si je poste dans la bonne catégorie donc si ce n'est pas le cas veuillez m'en excuser.

pour rentrer dans le vif du sujet, je suis actuellement dans une école privée donc payante. elle est très récente et nous sommes la première promotion.

On nous a "vendu" l'école avec un voyage dans un pays étranger de plusieurs semaines où je cite "le voyage est pris en charge financièrement par l'école" ceci était marqué sur les brochures et le site. malheureusement la page du site n'a été supprimé et sur les nouvelles brochures aucune nouvelle. nous avons donc demandé ce qui se passait et apparemment ce n'était pas réellement prévu . on a réussi à la convaincre de nous laisser y aller mais j'ai peur que finalement ça ne se fasse pas ou alors qu'il soit à notre charge.

j'ai aussi des imprimes écran du site au moment où il y'avait la page sur celui ci, les brochures et d'autre documents encore.

j'aimerais donc savoir :

- tout d'abord le voyage pris en charge veut bien dire que tout est payé par l'école (logement transport et repas ainsi que visite organisée par l'école)
- ensuite si cela ne se fait pas que pouvons nous faire ? je considère que le prix payé chaque année par l'école incluent les frais du voyage non .
- et si cela se fait mais à nos frais pouvons-nous faire quelque chose aussi car si c'est cette solution qui est trouvée peu de personnes auront les moyens et ce sera donc finalement annulé je pense.

merci beaucoup pour vos réponses